

CONTRAT DE LICENCE DE MARQUES



ENTRE LES SOUSSIGNEES :

La Société PV SENIORIALES PROMOTION ET COMMERCIALISATION

Société par Actions Simplifiée au capital de 250.000 €,
Dont le siège social est sis 2, place Auguste Albert à TOULOUSE (31500),
Identifiée sous le numéro 488.677.733 RCS TOULOUSE,
Représentée par son Directeur Général, Monsieur Bruno DERVILLE,

Ci-après désignée par la « Concédante »,

D'une part,

Et

Le SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES LES SENIORIALES DES LANDES,

Dont le siège est à Hinx (Landes), lieudit "Annes"
Représentée par son syndic

Ci-après désignée par la « Licenciée »

D'autre part,

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

La Licenciée est le syndicat des copropriétaires d'un ensemble de logements soumis au régime de la copropriété et sis à Hinx (Landes), lieudit "Annes", et destiné à la résidence de seniors retraités (ci-après la « Résidence »).

La Concédante est propriétaire des marques suivantes :

- la marque française « LES SENIORIALES », déposée auprès de l'Institut National de Propriété Intellectuelle (INPI) le 11 juillet 2000 sous le numéro 3040060, enregistrée et publiée le 15 décembre 2000 au Bulletin Officiel de la Propriété Industrielle N°2000-50, dans les classes 36 et 42,
- la marque communautaire « LES SENIORIALES » et le logo, déposés le 4 mai 2007 sous le n° 005875976, enregistrée le 22 avril 2008 dans les classes 36, 37, 38, 39, 41, 43 et 44,
- la marque communautaire « LES SENIORIALES », déposée le 6 juillet 2006 sous le n°005183157, enregistrée le 3 mai 2007 dans les classes 36, 37, 41, 43 et 44,
- la marque communautaire « LES SENIORIALES », déposée le 4 mai 2007 sous le n°005876222 en cours d'enregistrement dans les classes 35, 36, 37, 39, 41, 43 et 44.

Ci-après collectivement désignées comme les « Marques »

La Concédante développe depuis plusieurs années un concept de résidences conviviales, sécurisées, soumises au régime de la copropriété, destinées à une clientèle de seniors retraités, et ayant acquis une importante notoriété, sous l'appellation « LES SENIORIALES » (ci-après le « Concept Senioriales »).

Ainsi le Concept Senioriales se définit principalement par l'existence permanente d'infrastructures prédéfinies (un club-house avec chambre d'hôte et piscine et un terrain de pétanque) et par la présence d'une animatrice et d'un gardien, profitant aux seniors retraités de la Résidence.

En contrepartie du maintien du Concept Senioriales, la Concédante accepte d'octroyer à la Licenciée, dans les conditions ci-après définies, un droit d'utilisation de la marque « LES SENIORIALES » au sein de la Résidence.

Paraphe PV SENIORIALES	
Paraphe Syndicat des copropriétaires	